

# Procuration pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise

Nous, personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale municipale ou référendaire, à titre de :

- copropriétaires de l'immeuble depuis le
- cooccupants de l'établissement d'entreprise depuis le

année	mois	jour

désignons, par la présente, à la majorité d'entre nous qui avons la qualité d'électeur ou de personne habile à voter :

\_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Nom

Date de naissance		
année	mois	jour

- comme personne<sup>1</sup> à être inscrite sur :  la liste électorale municipale
- la liste référendaire

Adresse de la propriété ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription<sup>2</sup> :

N° Rue, avenue, n° de lot

Ind. rég.	Numéro de téléphone	

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Adresse du domicile :

N° Rue, avenue, ...

Ind. rég.	Numéro de téléphone	

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Signature de la <b>majorité</b> des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs ou des personnes habiles à voter. Dans le cas où il n'y en a que deux, la signature des deux est <b>obligatoire</b> .		
Prénom et nom (lettres moulées)	Signature	Date

1 Cette personne doit être citoyenne canadienne, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste électorale municipale ou référendaire.

2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

**PRENEZ NOTE** que la procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.